



## La Forêt Hereford vous ouvre ses portes!

### Journée portes ouvertes

Souhaitant en faire une tradition, les responsables de la gestion de la Forêt Hereford invitent, pour une première fois, la population à venir découvrir la Forêt! En effet, le samedi 20 août prochain, plusieurs activités sont organisées gratuitement afin faire connaître ce territoire, ses approches d'aménagement et de restauration forestière, les espèces particulières présentes et échanger avec ses gestionnaires et les citoyens impliqués dans la gouvernance et la protection de ce territoire unique au Québec. Pour plus d'information, consulter la page Facebook de la Forêt communautaire Hereford : <https://www.facebook.com/forethereford> ou le site Web de l'Association forestière du Sud du Québec ([http://afsq.org/activites\\_autres\\_activites.asp](http://afsq.org/activites_autres_activites.asp)).

Cette journée gratuite est organisée en collaboration avec l'Association forestière du Sud du Québec et la Municipalité d'East Hereford, avec notamment la contribution financière des Partenaires des saines habitudes de vie de la MRC de Coaticook. Vous pourrez planifier votre journée en la complétant avec une visite au sommet du Mont Hereford ou encore en vous inspirant des Circuits Découvertes disponibles dans le site Web de Tourisme Coaticook (<http://www.circuitsdecouverteteoaticook.org/>).

### Assemblée générale

Le 21 juin dernier, avait lieu l'assemblée générale annuelle de Forêt Hereford. Près de 45 personnes étaient présentes à la salle de l'Église d'East Hereford. Un survol des projets et activités réalisées dans la dernière année a été présenté. Aussi, l'équipe de projet d'Hydro-Québec était présente pour présenter les différentes mesures particulières qui sont à l'étude pour le



UNE FORÊT À VOTRE SERVICE

## VIENS VISITER LA FORÊT

**VENEZ VISITER LA FORÊT COMMUNAUTAIRE HEREFORD!**  
VISITES FORESTIÈRES ANIMÉES PAR DANY SENAY, DIRECTEUR RALLYE DANS LE SENTIER NEIL-TILLOTSON MENANT AU SOMMET DU MONT HEREFORD  
LÉGER GOÛTER SERVI AU STATIONNEMENT DU SENTIER NEIL-TILLOTSON DE 12 À 13H 30  
INAUGURATION DE PANNEAUX D'INTERPRÉTATION ET VISITE ANIMÉE À LA CHUTE À DONAT À 13H 30

**20 AOÛT 2016**

HEURE DE DÉPART POUR LES VISITES FORESTIÈRES : 9H ET 11H  
LIEU DE RENCONTRE : ÉGLISE (42, RUE DE L'ÉGLISE, EAST HEREFORD)

Association forestière du sud du Québec Forêt Hereford East Hereford

POUR INFORMATIONS CONTACTEZ L'AFSQ AU [WWW.AFSQ.ORG](http://WWW.AFSQ.ORG) OU 819 562-3388

**ACTIVITÉ GRATUITE!**

### Photo—conseil d'administration 2016-2017 de Forêt Hereford :

Sylvie Harvey, Réal Beloin, Pierre Goulet, Sara Favreau-Perrault, Richard Belleville, David Lauzon, François Bouchy-Picon, Lise Beau-séjour, Gérard Duteau, Dany Senay (directeur) et André Desrosiers.

# Le Fouineur

territoire de la Forêt Hereford, dans le cadre de son projet d'Interconnexion avec le New Hampshire. Nous vous invitons à consulter le rapport d'activités 2015-2016 dans le site Web de Forêt Hereford : <http://forethereford.org/fr/gouvernance/rapports-annuels.php>.



## Projets et activités en cours

Plusieurs projets sont en cours actuellement dans la Forêt communautaire. Le projet de planification intégrée et celui des crédits de carbone forestier (Projet Pivot) se poursuivent. Aussi, dû au développement de la nouvelle activité ski de montagne, par Circuits Frontières, et à l'augmentation de l'achalandage dans le sentier pédestre Neil-Tillotson, divers collaborateurs ont contribué au réaménagement du stationnement récréotouristique du chemin de Coaticook à East Hereford, tout près du nouveau site d'Hébergement Mont Hereford. La superficie du stationnement a été optimisée et l'aménagement paysager a complètement été refait. Remercions les différents intervenants impliqués : Municipalité d'East Hereford, Forêt Hereford, Circuits Frontières, le Pacte rural de la MRC de Coaticook, la Fondation Bel Environ et les bénévoles de première ligne (Chantal Quirion et Jean Mas-sé).

De plus, les jeunes de différents camps de jour de la MRC de Coaticook ont pu profiter d'un accès privilégié à la Forêt Hereford cet été. Plus de 100 enfants des différents coins de la région ont participé à ces animations organisées par l'Association forestière du Sud du Québec, avec la contribution financière de Forêt Hereford.

Rappelons également que la Municipalité de St-Herménégilde organise, le 27 août prochain, la 11<sup>e</sup> édition de la Tête dans les étoiles, évènement astronomique au sommet du Mont Hereford. Pour information : <http://www.st-hermenegilde.qc.ca/fr/activites/etoiles.shtml>.

Finalement, consulter le site Web de Forêt Hereford pour connaître les dates dédiées à la pratique de la chasse cet automne, afin de bien planifier vos différentes activités dans le territoire de la Forêt Hereford.

Bon été à la montagne!

Dany Senay, directeur  
Forêt Hereford



## Randonnée pédestre à la chute à Donat

À la dernière rencontre du comité famille de la municipalité, des membres avaient suggéré que soit organisée une randonnée à la chute à Donat. Même si cette chute fait partie de notre territoire, plusieurs ne l'ont jamais visitée.

Afin de répondre à cette demande, dans le cadre des portes ouvertes de Forêt Hereford, il nous est apparu comme une belle opportunité de se joindre à cette activité animée en après-midi le samedi 20 août. La distance à parcourir est d'environ 1,4 km aller et de niveau facile. Il est donc accessible pour tous, tant pour les aînés que les familles avec de jeunes enfants.

Cette activité rencontre les objectifs de notre politique familiale qui sont ceux de :

- Contribuer au bien-être physique des aînés et des familles
- Augmenter l'offre d'activités en plein air et d'activités intérieures pour les familles
- Stimuler les moments de rencontre

On se donne rendez-vous dans le stationnement du sentier pédestre vers midi pour partager un léger goûter (apportez vos chaises si vous le souhaitez) ou encore vers 13 h 15 pour le départ.

Nous vous attendons nombreux.

*Le comité famille de la municipalité*

*En collaboration avec Partenaires pour de saines habitudes de vie*

# Le Fouineur

## Rappel concernant le VTT dans la Forêt communautaire Hereford

La Forêt Hereford est un territoire dont la mission de conservation est très importante. Toute activité peut avoir un impact sur les milieux naturels, dont la pratique du VTT.

Voilà pourquoi les VTT ne sont pas permis dans les anciens sentiers en forêt, car ces sentiers mal aménagés étaient très dommageables pour les habitats aquatiques et fauniques. Le VTT est donc possible dans les chemins forestiers de la Forêt Hereford.

Or, comme tout véhicule, les VTT, même à basse vitesse, ont un impact sur l'état des chemins forestiers. Et l'entretien du réseau routier est très dispendieux. Il faut donc des fonds pour maintenir ces chemins, ce que réussissent à faire les municipalités avec la perception de taxes municipales pour l'entretien des chemins municipaux. La Forêt Hereford, avec ses 30 km de chemins forestiers privés, a les mêmes besoins.

Aussi, les gestionnaires de la Forêt doivent pouvoir encadrer chaque activité avec des représentants, même chose

pour la pratique du VTT. Forêt Hereford a donc délégué la gestion du VTT au Club de chasse et pêche Hereford, ce qui explique pourquoi les citoyens, voulant circuler en VTT dans les chemins forestiers de la Forêt Hereford, doivent être membres-chasseurs ou membres-VTT du Club Hereford (pour devenir membres : <http://forethereford.org/fr/chasse-peche/index.php>). Cela reste une opportunité unique pour pratiquer votre activité en toute légalité et en contribuant à la gestion de ce territoire communautaire unique!

Aussi, les utilisateurs font partie des surveillants du territoire. Merci de nous aider à gérer cette forêt unique, à perpétuité!

Forêt communautaire Hereford  
819 578-4605



## Dates de fermeture du territoire à l'automne 2016

Les sentiers pédestres, les sentiers de vélo et les sentiers de VTT dans les chemins forestiers seront fermés, en 2016, aux dates suivantes pour permettre la pratique de la chasse



→ Lundi 26 septembre au vendredi 14 octobre 2016 inclusivement

❖ Sentier pédestre ouvert du samedi 8 octobre au lundi 10 octobre inclusivement (Action de Grâce)

→ Samedi 29 octobre au dimanche 13 novembre 2016 inclusivement.

À noter que, durant les périodes de fermeture du territoire, les randonneurs seront invités à se stationner sur le chemin St-Jacques (St-Herménégilde) afin de gravir le sommet du mont Hereford par le chemin Centennial.

Nous sommes assurés de votre collaboration.

Source : <http://www.forethereford.org/fr/acces/index.php>

## La classique d'automne | Tournoi de poches

Organisée par les Loisirs d'East Hereford, cette collecte de fonds servira à l'achat d'un nouveau camion.

**Date** : le 17 septembre, 11 h, beau temps, mauvais temps

**Lieu** : terrain des loisirs

**Inscription obligatoire** : 30 \$ par équipe de deux, 60 places seulement

**Date limite d'inscription** : 6 septembre 2016

**Informations et inscriptions** : Sonia Côté, 819 844-2468

**Courriel** : sonloupe@hotmail.com



## Méchoui au profit de l'église St-Henri

**Quand**: Dimanche 4 septembre 2016

**Où**: à la salle paroissiale d'East Hereford

Messe au cimetière à 10 h 30

Dîner de 12 h à 14 h

12 ans et plus \_\_\_\_\_ 22 \$

6 à 12 ans \_\_\_\_\_ 8 \$

5 ans et moins \_\_\_\_\_ Gratuit

**Apportez vos chaises!**

**Réservez tôt auprès d'Eva Marchesseault au 819-844-2464**

# Le Fouineur

## Poste de remplacement : conciergerie

**ÉCOLE ST-PIE-X**  
**DURÉE INDÉTERMINÉE**  
**CONCIERGERIE**

Le travail consiste à assurer l'entretien ménager de l'école à raison de 11 heures par semaine. Si vous manifestez un intérêt pour ce poste, vous êtes priés de communiquer avec la directrice de l'école, Madame Karine Montminy, au plus tard le 19 août 2016.

Tel : 819 849-7280 poste 3605

Courriel : karine.montminy@cshc.qc.ca

## Session de Yoga

**À St-Venant-De-Paquette**

**Débutant mercredi le 21 septembre 2016**

Chaque séance comprend des étirements, des postures, des exercices respiratoires, et se termine par une relaxation.

Venez retrouver votre souplesse, développer votre concentration et vous détendre en toute simplicité.

**Le coût pour une session (10 cours) est de 90 \$ ou 10 \$ la séance**

Horaire: Mercredi à 9 h 30 am.

Pour toute information, laissez vos coordonnées au **819-844-0102** (répondeur)

**Nicole Bouchard**



## Chorale pour les Trois villages

J'aimerais former une chorale d'adultes pour le plaisir de chanter ensemble et partager ma passion pour la musique à ceux et celles qui sont intéressés.

Myriam Breton 819 844-0115

## Cours de piano

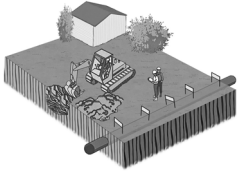
J'offre des cours de piano pour adultes et enfants.

Myriam Breton, professeure qualifiée

819 844-0115



## Pour travailler en sécurité près d'un pipeline, il faut planifier vos travaux



Les pipelines souterrains transportent à haute pression du gaz naturel, du pétrole brut et des produits pétroliers raffinés. Ils traversent le territoire de votre municipalité et peuvent se trouver sur votre terrain. Si tel est le cas, votre terrain est grevé d'une servitude et l'emprise de celle-ci

correspond à une bande de terrain où passent un ou plusieurs pipelines.

Les pipelines sont le moyen le plus sécuritaire pour transporter des hydrocarbures. Toutefois, l'exécution de travaux à proximité de ces installations, sans l'autorisation préalable de l'entreprise pipelinière et sans la présence de ses représentants, risque de les endommager et de compromettre votre sécurité et celle des travailleurs.

### TRAVAILLER EN COLLABORATION

Si vous prévoyez faire des travaux près d'un pipeline, il est simple de prévenir les risques d'incident en suivant les étapes suivantes :

1. Obtenir du propriétaire du pipeline une autorisation ainsi que les directives à suivre dès la planification

de vos travaux.

Gazoduc TQM : 1 800 263-2207 ou  
quebec\_crossings@transcanada.com

2. Faire une demande de localisation des infrastructures souterraines à Info-Excavation, au minimum trois jours ouvrables avant le début de vos travaux.  
[www.info-ex.com](http://www.info-ex.com) ou 1 800 663-9228
3. Communiquer avec la compagnie pipelinière qui a autorisé vos travaux, trois jours ouvrables avant le début de ceux-ci.

### SI VOUS ENVISAGEZ DE FAIRE LES TRAVAUX SUIVANTS, CONTACTER LA COMPAGNIE DE PIPELINE

Clôture, cabanon, piscine, aménagement paysager, garage, agrandissement, nouvelle construction, nettoyage de fossé, système de drainage, travaux agricoles, nivellement, système d'irrigation, installation de poteaux, etc. Également, toute activité avec des véhicules motorisés circulant sur l'emprise de la servitude nécessite une autorisation.

## Comité des pipelines





# *Le Fouineur*

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE COATICOOK**  
**MUNICIPALITÉ D’EAST HEREFORD**  
**AVIS PUBLIC**

La Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale (L.R.Q., c. E-15.1.0.1) prévoit l'adoption d'un Code d'éthique et de déontologie pour les employés municipaux. Cette mesure énonce les principales valeurs de la municipalité en matière d'éthique et les règles qui doivent guider la conduite des employés au profit de l'intérêt public et du maintien de la confiance de la population.

Lors de son assemblée ordinaire du 1<sup>er</sup> août 2016, le conseil municipal d'East Hereford a déposé un avis de motion visant l'adoption d'un nouveau Code d'éthique et de déontologie s'appliquant aux employés municipaux. Cette adoption se fera lors de l'assemblée du 6 septembre 2016 à 19h00 à la bibliothèque municipale au 15, rue de l'Église East Hereford.

Voici un résumé du contenu de ce code :

Les principales valeurs servent de guide pour la conduite des employés de la Municipalité. Elles sont :

1. L'intégrité ;
2. La prudence dans la poursuite de l'intérêt public ;
3. Le respect envers les autres employés, les citoyens et les partenaires ;
4. La loyauté envers la municipalité ;
5. La recherche de l'équité;
6. L'honneur rattaché aux fonctions d'employés de la municipalité.

Le présent code énonce les règles qui doivent guider la conduite des employés de la municipalité. Ces règles ont pour objectif de prévenir:

1. toute situation où l'intérêt personnel de l'employé peut influencer son indépendance de jugement dans l'exercice de ses fonctions ;
2. toute situation qui irait à l'encontre de toute disposition d'une loi ou d'un règlement du gouvernement ou d'un règlement du conseil de la MRC ou d'une directive s'appliquant à un employé;
3. le favoritisme, la malversation, les abus de confiance ou autres inconduites.

En terminant, ce code comprend également des clauses traitant des conflits d'intérêt, de l'utilisation des ressources de la municipalité, de l'utilisation ou de la communication de renseignements confidentiels, de mécanismes de prévention, des abus de confiance et de malversation et de l'engagement avec un partenaire d'affaires ou un organisme en relation avec la municipalité..

Donné à East Hereford le 12<sup>e</sup> jour d'août 2016.

Diane Lauzon Rioux  
Secrétaire-trésorière

---

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE COATICOOK**  
**MUNICIPALITÉ D’EAST HEREFORD**  
**AVIS PUBLIC**

La Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale (L.R.Q., c. E-15.1.0.1) prévoit l'adoption d'un code d'éthique et de déontologie par les municipalités du Québec. Cette mesure vise à affirmer les valeurs qui gouvernent les élus municipaux dans l'exercice de leur mandat ainsi que les règles de déontologie applicables au profit de l'intérêt public et du maintien de la confiance de la population.

Lors de son assemblée ordinaire du 1<sup>er</sup> août 2016, le conseil municipal d'East Hereford a déposé un avis de motion visant l'adoption d'un nouveau code d'éthique et de déontologie s'appliquant à vos élus. Cette adoption se fera lors de l'assemblée du 6 septembre 2016 à 19h00 à la bibliothèque municipale au 15, rue de l'Église East Hereford.

Voici un résumé du contenu de ce code :

Les principales valeurs de la municipalité et des organismes municipaux énoncées dans ce code d'éthique et de déontologie sont :

1. L'intégrité de tout membre du conseil de la municipalité ;
2. L'honneur rattaché aux fonctions de membre du conseil de la municipalité ;
3. La prudence dans la poursuite de l'intérêt public ;

# Le Fouineur

4. Le respect envers les autres membres du conseil de la municipalité, les employés de celle-ci et les citoyens ;
5. La loyauté envers la municipalité ;
6. La recherche de l'équité.

Le présent code poursuit les objectifs suivants :

- a. Accorder la priorité aux valeurs qui fondent les décisions d'un membre du conseil de la municipalité et contribuer à une meilleure compréhension des valeurs de la municipalité ;
- b. Instaurer des normes de comportement qui favorisent l'intégration de ces valeurs dans le processus de prise de décision des élus et de façon générale, dans leur conduite à ce titre ;
- c. Prévenir les conflits éthiques et s'il en survient, aider à les résoudre efficacement et avec discernement ;
- d. Assurer l'application des mesures de contrôle aux manquements déontologiques ;

Prévenir :

- a) toute situation où l'intérêt personnel du membre du conseil peut influencer son indépendance de jugement dans l'exercice de ses fonctions ;
- b) toute situation qui irait à l'encontre des articles 304 et 361 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (L.R.Q., c. E-2.2). (Note : ces articles font principalement référence aux conflits d'intérêts de nature pécuniaire ou encore de contrat entre une municipalité et un conseiller municipal) ;
- c) le favoritisme, la malversation, les abus de confiance ou autres inconduites.

En terminant, ce code comprend également des clauses traitant de l'utilisation des ressources de la municipalité, de l'utilisation ou de la communication de renseignements confidentiels, de l'obligation de loyauté après-mandat, du respect du processus décisionnel et des abus de confiance et de malversation.

Donné à East Hereford le 12<sup>e</sup> jour d'août 2016.

Diane Lauzon Rioux  
Secrétaire-trésorière

## Oublié lors de la Fête de la Saint-Jean

Vous avez oublié ce manteau brun, de marque PX Label, avec capuchon?

SVP le récupérer au bureau municipal.

Info : 819 844-2463



## Loisirs East Hereford

### Ouverture de la cantine

La cantine sera ouverte les vendredis 12, 19 et 26 août en soirée à compter de 17 h 00.

### Tu veux t'impliquer au sein du comité des Loisirs East Hereford?

Il y a des postes ouverts sur le comité. Contactez Danielle Beloin au 819 844-2225.

## Calendrier des événements

<b>13 août</b>	La Grande Nuit de la poésie	Amis du Patrimoine
<b>20 août</b>	Portes ouvertes	Forêt Hereford
<b>20 août</b>	Randonnée pédestre Chute à Donat	East Hereford
<b>27 août</b>	La Tête dans les étoiles, 819 849-4443	Mont Hereford
<b>4 septembre</b>	10 h 30 Messe 12 h 00 Méchoui	Salle paroissiale
<b>17 septembre</b>	Tournoi de poches des pompiers	Loisirs East Hereford
<b>24 septembre</b>	Spectacle de Richard Séguin	Amis du Patrimoine

### Le Fouineur

#### Bulletin d'information de la municipalité d'East Hereford

15, rue de l'Église East Hereford  
(Québec) J0B 1S0

Téléphone: 819 844-2463

Mise en page: Maryse Audet  
Courriel: maryse.audet@live.ca

Vous pouvez nous soumettre article et photos en tout temps.